

 ${\bf www.st\text{-}genest\text{-}malifaux.fr}$



Groupe des hospitaliers de Lourdes



La Roue des Grands Bois

ANIMATIONS associatives



AFR: Fantine Rauzier médaillée de bronze

à la Coupe d'Europe de Judo en Pologne



Haut Pilat Interfoot U9

ÉDITORIAI.



Directeur de la publication: Vincent Ducreux

Responsable commission information: Pascale Rochetin

Comité de rédaction:

- E. Gaillard-Coadon
 - D. Gamet
 - G. Mandon
 - M.J. Meunier
 - C. Moulin
 - Y. Rochette
 - M. Vigouroux

Crédits photos :

- S. Drevet
- M. Gallien
- D. Morel ■ E. Vialon

A. Jardv Conception

SOMMAIRE

graphique: tv&co

Lors de ce printemps, nous pourrions dire « que d'eau ! », le reflet nous répondrait : « de l'eau ! ».

Comme l'eau ne s'est pas asséchée au robinet, chacune et chacun ne s'est peut-être pas aperçu ou a oublié, qu'après un été chaud, l'automne 2017 a été particulièrement sec. Un certain nombre de sources ne gouttaient plus, le barrage des Plats abaissé de 10 mètres pour entretien des berges ne se remplissait pas et le lit des rivières se trouvait au plus bas. Les agents municipaux, qui toute l'année sont attentifs à la gestion du réseau communal d'eau potable, veillaient d'autant plus le jour, et parfois la nuit, pour que la sécheresse passe inaperçue à notre robinet. Vous trouverez dans ce bulletin l'histoire de l'eau à Saint Genest, liée au souci quotidien partagé par tous les conseils municipaux grâce auxquels la gestion de proximité est gage d'efficacité.

L'eau, c'est la vie et ce déficit hydrique nous invite à réfléchir sur l'essentiel pour aujourd'hui et pour les générations futures. Nous décidons souvent des priorités dans ce lien entre le possible et le nécessaire. Ne faut-il pas aussi intégrer pour nous guider le souhaitable ? Certains le résument au choix entre l'utile et le superflu.

Ce qui est possible n'est pas automatiquement nécessaire et souhaitable.

Ce qui est nécessaire n'est pas toujours souhaitable et possible.

Ce qui est souhaitable est parfois nécessaire mais pas forcément possible.

Sans doute, devons-nous rechercher le nécessaire équilibre entre le possible et le souhaitable ! Cette réflexion à trois niveaux doit orienter nos décisions individuelles et collectives pour préparer un lendemain que nous ne connaîtrons pas. Par exemple, nous savons qu'il n'est pas souhaitable de gaspiller l'eau car il est de notre responsabilité de permettre la vie demain. C'est ce que nous rappelle Antoine de Saint-Exupéry : « il ne s'agit pas de prévoir l'avenir mais de le rendre possible ».

Avec l'eau, la lumière est aussi essentielle. L'été est plus spécialement la saison qui permet de faire des provisions de vitamine D, d'énergie lumineuse, de colorer notre esprit au nuancier des découvertes estivales et d'accéder au temps, parfois si rare, ressource indispensable.

C'est le temps des vacances : nécessaires, possibles, souhaitables ?

Bel été 2018 Vincent Ducreux

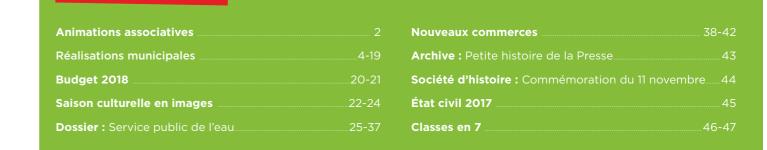
Maire de Saint-Genest-Malifaux

« Après tout ce blanc vient le vert, Le printemps vient après l'hiver. Après le grand froid, le soleil,

> Après la neige vient le nid, Après le noir vient le réveil. L'histoire n'est iamais finie.

> > Après tout ce blanc vient le vert, Le printemps vient après l'hiver, Et après la pluie, le beau temps.

> > > Claude Roy



RÉALISATIONS MUNICIPALES 2017

GRAINE DE CULTURE : MISE EN ROUTE DE NOTRE MÉDIATHÈQUE, POINT D'ÉTAPE





La médiathèque Graine de culture a été inaugurée le 8 juillet 2017, en présence de M. Gérard LACROIX, secrétaire général de la Préfecture, de M. Georges ZIEGLER, président du Conseil Départemental, M. Stéphane HEYRAUD, président de la communauté de communes, des élus et d'un nombre important de Genésiens, heureux de découvrir ce nouvel espace culturel, en plein cœur du village. Le bâtiment, ancien Foyer du Progrès puis Maison de l'agriculture, présente des locaux réhabilités, particulièrement ouverts et adaptés à l'installation

d'une médiathèque, équipée d'une salle d'exposition-conférence et de salles associatives, fort appréciées des utilisateurs dès leur mise en service.

Lieu agréable, ouvert à tous et en phase avec la vie culturelle de la commune, la nouvelle médiathèque a été dotée d'un mobilier moderne et design, adapté aux différents publics, choisi à l'issue d'un nombre important de réunions de concertation entre les membres de la commission et les bénévoles de la bibliothèque. Dans leur travail, ces dernières ont été rejointes par Marlène Spanu, responsable de la médiathèque, assurant un mitemps au sein de Graine de culture. Une excellente collaboration a pu s'engager entre les bénévoles, qui depuis de longues années assurent la gestion de la bibliothèque communale en y consacrant beaucoup de temps, et Marlène dont l'expertise en la matière a permis à ce nouvel espace de se moderniser et d'accueillir un public diversifié de plus en plus nombreux.

Vie de la médiathèque

Par ailleurs, pour l'ouverture de la médiathèque, la Direction Régionale des Affaires Culturelles accompagne le projet communal par l'intermédiaire d'une subvention au titre de l'investissement pour le fonds documentaire, tandis que la commune alloue 30.000 €/an sur le même budget.

Le nouvel espace Graine de Culture facilite l'organisation de temps d'animations auprès des différentes classes d'âges et les salles sont propices à l'installation de diverses expositions. La médiathèque est ainsi devenue un vrai vecteur culturel et un lieu d'échanges intergénérationnels.

La vie associative a également trouvé sa place au sein des locaux de la médiathèque

- La Salle du rez-de-chaussée Le Crêt de Chaussître, accueille les différentes activités de la médiathèque (expositions, conférences, réunions, animations)
- La Salle situé au niveau -1 Les Prés verts reçoit les associations, pour des activités qui se déroulaient auparavant Salle St-Rambert.

Afin d'accueillir au mieux les associations, un règlement intérieur a été établi et les plannings d'utilisation ont été fixés en début de saison.

BILAN FINANCIER

ETAT DES DEPENSES

Pour mémoire : Achat du bâtiment à la Région Rhône Alpes en 2011 : 400 000 €

Montant des travaux et honoraires...... 1 533 924 €

ETAT DES RECETTES

| Subventions: | |
|---------------------------------|-------------|
| DRAC: | 395 692 € |
| ETAT : | 214 694 € |
| DEPARTEMENT : | 151 972 € |
| Réseau Transport Electrique | 87 000 € |
| SIEL + CERTINERGY | 2 700 € |
| (certificat économie d'énergie) | |
| Sous-Total | 852 058 € |
| | |
| Autofinancement | 681 896 € |
| | 00.000 |
| TOTAL | 1 533 954 € |
| | |

* la TVA a été récupérée par le biais du FCTVA

















4 Bulletin Annuel 2018 • Saint-Genest-Malifaux

Bulletin Annuel 2018 • Saint-Genest-Malifaux

RÉNOVATION INTÉRIEURE DE L'ÉGLISE

Bref rappel

Depuis sa construction achevée vers 1503, l'église a fait l'objet de nombreuses transformations et rénovations relatées dans le détail dans les bulletins de la Société d'Histoire, notamment les numéros 8, 9 et 23, mais aussi dans les bulletins municipaux des années 1987, 2006, 2016 pour les travaux postérieurs à 1982.

Rénovation des façades extérieures et du porche en 2006





Nouvelle charpente 2016

Ancienne charpente



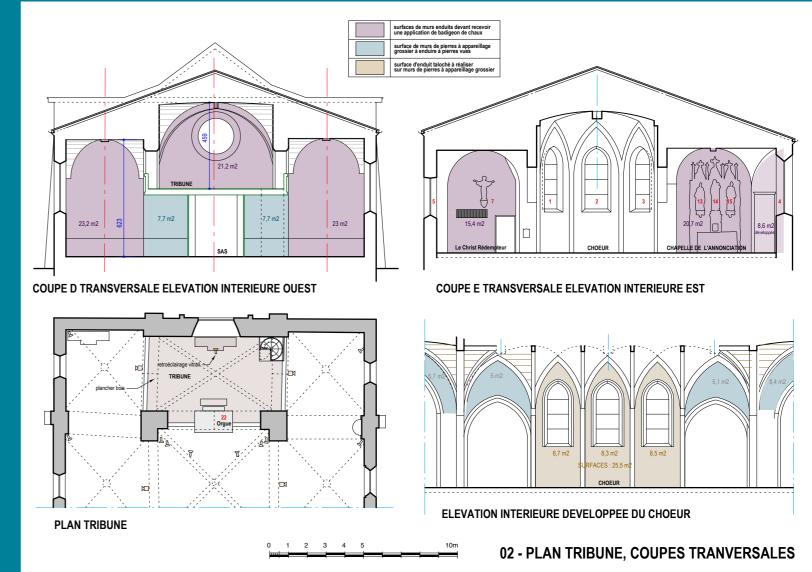
La rénovation intérieure de l'église constitue donc la dernière opération de réhabilitation de l'édifice qui a dû s'échelonner sur plusieurs exercices en raison des contraintes budgétaires auxquelles sont confrontées les collectivités locales. Le projet a été élaboré en concertation avec la paroisse, la commission diocésaine d'art sacré et avec le concours d'un architecte Mr TARDY, spécialisé dans ce type de rénovation, afin d'effectuer un mise en valeur de l'architecture intérieure sans la dénaturer.

Le projet devait être cohérent afin d'assurer la qualité de l'ensemble : choix des matériaux, étude soignée des couleurs, choix subtil d'un nouvel éclairage mettant en valeur les éléments architecturaux mais aussi souple pour répondre aux exigences des célébrations religieuses, ou

de l'usage du bâtiment pour des manifestations culturelles. Une collaboration de la Société d'Histoire du Pays de St-Genest-Malifaux a permis de mettre sur pied une visite guidée de l'église grâce à un parcours spécifique à l'intérieur du bâtiment avec un éclairage qui lui est dédié.

De projet au stade du dossier de consultation des entreprises

Afin d'établir avec précision le devis descriptif des travaux à réaliser ainsi que le métré en vue de la consultation des entreprises, l'architecte a réalisé au préalable un plan de l'Eglise et un relevé du bâtiment sous forme de coupes transversales et longitudinales.



• RÉALISATIONS MUNICIPALES •

O Le chantier

Les travaux qui se sont déroulés sur une période de deux mois ont entrainé la fermeture complète du bâtiment et le déplacement des célébrations religieuses dans les églises des communes voisines.



De nombreux bénévoles sont venus prêter main forte pour restaurer les statues, mais aussi pour déménager et remettre en place le mobilier intérieur, qu'ils en soient remerciés.







Les photos prises avant et après les travaux permettent de mieux se rendre compte de la qualité du travail réalisé par les entreprises.





Nef centrale vue en direction de l'orgue





lef latérale droite





Voute nef latérale





Restauration des enduits à la chaux

AVANT



Le chœur





Voutes allée centrale





Nef latérale gauche

Financement

Le coût total des travaux qui comprend la mission de l'architecte et du contrôle technique, les prestations des entreprises REVETECH pour les enduits-maçonnerie et POLLET pour l'électricité, s'élève à 71 350 € HT. Il a été financé par la commune, la paroisse, le département de la Loire et la région Auvergne Rhône-Alpes.





AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG

UN PROJET EN PLUSIEURS ÉTAPES



· Hier ·

En feuilletant les bulletins municipaux des années 1987, 1993, 1995 et 1996, nous pouvons nous remémorer les changements qui étaient intervenus en l'espace d'une décennie pour aménager et mettre en valeur les espaces collectifs du centre bourg, afin d'améliorer la sécurité des piétons, augmenter et organiser le stationnement tout en définissant des nouveaux espaces devant les bâtiments recevant du public, mairie, établissement scolaires, église...

Ces travaux structurants et coordonnés, alors, avec l'enfouissement des réseaux aériens et la séparation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, ont donné au village son caractère convivial actuel. En 2005, l'aménagement de la place du 19 mars 1962 venait achever un programme de longue haleine si l'on n'oublie pas les travaux qui l'accompagnaient comme la création du rond-point du Pêcher, la prolongation des trottoirs sur l'ensemble des voies de l'agglomération ou le réaménagement de divers carrefours et rues.





Bulletin Annuel 2018 • Saint-Genest-Malifaux

Bulletin Annuel 2018 • Saint-Genest-Malifaux

• Aujourd'hui •

O Une démarche expérimentale qui associe la population

Afin de préserver le caractère rural et convivial du village, le conseil municipal s'est appuyé sur l'expérience du CEREMA (Centre d'Etudes et d'expertises sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) pour établir un diagnostic de la situation actuelle en vue de définir de nouvelles orientations.

L'ensemble de cette démarche explicitée dans le bulletin annuel 2017, les documents établis à cette occasion ainsi que le point de vue des genésiennes et des genésiens qui s'y sont associés, peuvent être consultés sur le site internet de la commune.



O Premières décisions

Le bulletin trimestriel n° 69 d'avril 2018 présentait les premières décisions validées par le conseil municipal après cette phase de concertation et d'expertise :

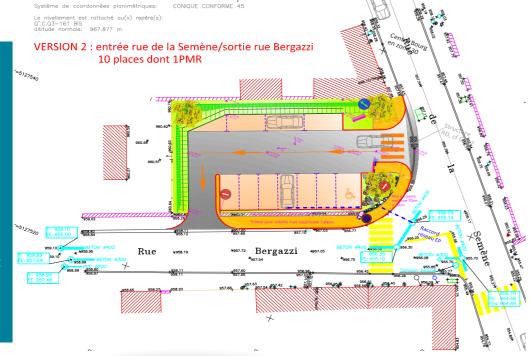
- La mise en place d'une zone 30 dans le cœur du village pour davantage de sécurité et un espace de circulation apaisée.
- La création d'une zone bleue pour fluidifier le stationnement, limiter l'occupation privative du domaine public et renforcer la dynamique commerciale du « cœur de village ».
- La création d'un espace réservé exclusivement aux véhicules sanitaires légers devant le pôle santé.
- Afin de répondre à une demande diversifiée (écoliers, forains, personnes âgées et touristes), la réfection complète des sanitaires publics, rue Jeanne d'Arc, à proximitié immédiate de la place du marché, est devenue nécessaire. Ce nouveau point complètera les toilettes situées place du 19 mars. Les travaux, réalisés par les agents municipaux et des entreprises locales, s'élèvent à 8 785 € HT.

Nouveaux projets

Pour accompagner ces décisions, le conseil municipal a approuvé le 1er juin 2018 les trois projets suivants :

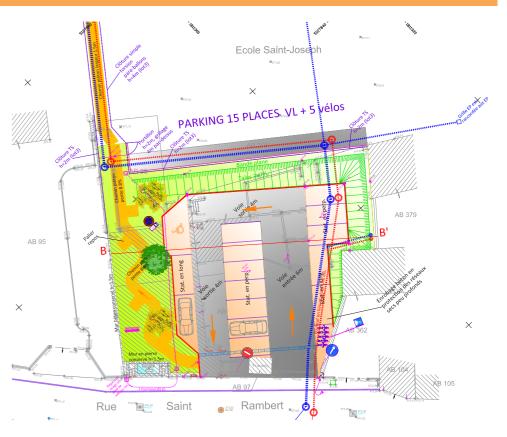
CRÉATION D'UN PARKING PAYSAGER AU CARREFOUR DES RUES DE LA SEMÈNE ET BERGAZZY

Sur le terrain acquis en 2017 par la collectivité, un parking de 10 places dont une place pour personnes à mobilité réduite sera réalisé dans un cadre paysager avec pour objectif de faciliter le stationnement des usagers qui se rendent dans les commerces et services de la rue de la Semène et à 2 minutes du centre bourg.



CRÉATION D'UN CHEMINEMENT PIETON ET D'UN PARKING RUE ST-RAMBERT

Le transfert des activités associatives de la salle St-Rambert dans les salles de la médiathèque permet la démolition d'un équipement vétuste et énergivore. Après le désamiantage et la démolition du bâtiment, un nouvel espace de 15 places de stationnement dont une pour personnes à mobilité réduite et 5 emplacements de vélos sera aménagé à proximité de l'école St-Joseph et à 2 minutes du cœur du village. Un nouveau cheminement piéton reliera la rue St-Rambert à l'espace vert et au parking de la rue des Jonquilles.



REQUALIFICATION DE LA PLACE DE LA MAIRIE ET DE L'ARRÊT DES TRANSPORTS EN COMMUN



La requalification de la place de la mairie est prévue dans la continuité de l'aménagement de l'impasse de la mairie et du parking de la médiathèque avec l'amélioration de l'accès à la mairie aux personnes à mobilité réduite, la modification de l'escalier en direction de la rue de la Semène, de nouveaux aménagements sur les espaces verts et le remplacement de la barrière côté rue. Le trottoir et l'espace situés devant le mur de la place pour les transports en commun seront adaptés aux nouvelles normes pour faciliter l'arrêt des cars et leur accès.

O Coût et financement du programme

Le coût des trois projets est évalué à **526 610** € HT et bénéficie d'un soutien financier de l'Etat de 20 % du montant des travaux, de 17% de la région Auvergne Rhône Alpes et de 16 % du département de la Loire.

• Demain •

Une nouvelle phase de travaux pourra être mise en œuvre en fonction :

- des travaux de rénovation des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées à l'issue du diagnostic qui sera réalisé à partir de l'automne 2018.
- des subventions qui pourront être obtenues en vue du réaménagement de la place Foch et de la requalification des trottoirs en vue de leur élargissement dans les rues principales du bourg.



1 | DES ÉQUIPEMENTS ÉDUCATIFS ET SPORTIFS AU SERVICE DES GENÉSIENS

O Les écoles

• L'école de la République :

En juillet 2018, des travaux de réaménagement du préau de l'école de la République sont entrepris. Ils consistent en la rénovation de la toiture du local et la pose d'une baie vitrée. Ces travaux permettront aux élèves demi-pensionnaires de prendre leur repas à l'école à partir de la rentrée de septembre 2018 et d'accueillir les Temps Periscolaires.

Entreprise Gonon: 11 355 € HT
Entreprise CMPA: 5 749 € HT



• L'Ecole de l'Etang :

Les périmètres scolaires sont des lieux de vie et de passage, ils doivent être respectés afin d'assurer la sécurité des enfants et les protéger.

Les travaux engagés au cours de l'été 2017 à l'école de l'Etang ont consisté à reprendre le muret extérieur pour y implanter une clôture harmonieuse. La barrière intérieure séparant les cours maternelle et primaire a été restaurée et un chalet permettant le rangement des vélos et jeux de cour a été installé.

La sortie des élèves sur la rue de l'Etang est sécurisée par des barrières qui assurent leur cheminement.

Un interphone posé au portail d'entrée permet de sécuriser et filtrer l'accès à l'école.

Les places de stationnement devant l'établissement ont été matérialisées.

En parallèle, la peinture du couloir des primaires a été restaurée.

Projet

Travaux de peinture intérieure de deux classes maternelles, de la salle de motricité et du bureau de la direction pour un montant de 9 530 € HT.

Ces réalisations, d'un coût de 42 643 € HT ont été effectuées, après consultation des enseignants et parents d'élèves, par les entreprises suivantes :

Plâtrerie Peinture Marinelli : 5 640 €

• CMPA: 15 741 €

• Maçonnerie Richard : 20 523 €

Pollet Electricité : 739 €



Une salle des sports agréable et aux normes

La salle des sports accueille au quotidien les élèves des établissements scolaires et les adhérents des nombreuses associations telles que le basket, l'escalade, la gymnastique, le volley, le tennis, le judo,... Pour le confort des utilisateurs et une pratique sportive convenable tout au long de l'année, la municipalité a jugé bon d'anticiper le renouvellement du moyen de chauffage.

Projet

La chaufferie d'origine, au fioul, datant de la construction en 1992 montrant des signes de vieillissement, sera remplacée par un équipement neuf automatique, aux granulés bois, plus performant et plus économique. Cette chaudière à bois d'un montant prévisionnel de 100 000 € respecte les normes de transition énergétique, pour un rendement plus intéressant.

- Eclairage du mur d'escalade avec des tubes leds réalisé en régie par les agents techniques Coût : 550 € HT
- Réparation et mise en conformité des treuils des paniers de basket
 Coût : 5.896 € HT



14 Bulletin Annuel 2018 • Saint-Genest-Malifaux

Bulletin Annuel 2018 • Saint-Genest-Malifaux

2 | DES AMÉLIORATIONS **AU CAMPING**

Embellissement

Le remplacement de la haie sur la partie haute du camping de la Croix de Garry devenait indispensable, les arbres trop anciens jaunissaient. La nouvelle plantation, en cohérence avec celle implantée le long du terrain de foot a été mise en place par l'entreprise Paysage du Pilat pour un montant de 1636 € HT. Un grillage rigide délimitant le site a également été posé pour un montant de 4 050 € HT.



O Un gîte accueillant

Dans la continuité de l'entretien du gîte collectif, lieu très fréquenté par les ouvriers travaillant sur le secteur et les familles, le rafraichissement des peintures de toutes les chambres à l'étage, des sanitaires et du couloir est programmé cet été. L'entreprise Marinelli a été retenue pour effectuer ces travaux d'un montant de 3 675 € HT.



3 | VOIRIE COMMUNALE



Chantier de voiries rues de Montboisier et du Calvaire





Depuis le début du mandat en 2014, de nombreux travaux de voirie ont été entrepris à l'échelle de la commune. Il faut dire qu'avec un peu plus de 50 kilomètres de voirie à entretenir, les projets ne

manquent pas d'une année sur l'autre. Mais alors, comment se programment les travaux?

Il convient de distinguer les travaux d'entretien régulier, les programmes annuels et les opérations de gros chantiers.

L'entretien régulier de la voirie (trottoirs, places, voies communales) est assuré par les agents techniques municipaux qui sillonnent régulièrement le territoire communal et repèrent si des interventions urgentes et non lourdes sont à effectuer. C'est notamment le cas en sortie de période hivernale où de nombreux nids de poule, affaissements de tampons, encadrement de grilles, bordures sont à boucher ou à reprendre.

Le programme annuel est décidé en commission travaux en fonction des axes à restaurer, de l'état général du réseau routier communal. Des priorités sont établies en fonction du budget alloué puis une consultation des entreprises est lancée par marché public. Les entreprises retenues interviennent de manière générale au début de l'été, saison la plus propice pour la mise en oeuvre des enrobés.

Enfin, la commune profite des grosses opérations à mener sur les réseaux enfouis, comme ces dernières années sur la mise en séparatif des eaux usées et des eaux pluviales pour reprendre toute la voirie communale en surface, mettre en accessibilité les trottoirs et sécuriser la circulation et/ou le stationnement. Cela a été le cas entre Maisonnettes et Gaillard, au lotissement de la Pierre du Lièvre, Impasse de la Mairie, rue du Feuillage, rue de l'Etang et plus récemment rues de Montboisier et du Calvaire.

4 | ALIMENTATION EAU POTABLE **RUE DE LA SEMENE**





Désirant poursuivre son programme de renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable, la commune a entrepris la mise en conformité de celui de la Rue de la Semène.

Les travaux ont concerné le secteur entre le poteau incendie situé en amont du carrefour de la rue de la Semène et du chemin du Pillot et la maison d'accueil du camping communal.

Auparavant, deux canalisations de chaque côté de la rue, à l'intérieur des propriétés, desservaient les maisons riveraines.

Les travaux ont consisté à installer les canalisations principales sous le domaine public et à mettre en place les regards compteurs en limite des propriétés.

En raison de la présence de nombreux réseaux sous le trottoir, la canalisation côté droit (descente) a été mise en place sous la RD 501. La canalisation côté gauche a été mise en place sous le trottoir et un poteau incendie a été installé dans l'espace vert à l'entrée du camping.

L'entreprise Cholton a réalisé le chantier pour un montant de 83 235 € HT.

5 | CINEMA JULES VERNE

Un nouvel éclairage déporté à leds dans le hall d'accueil du cinéma a été installé pour la mise en valeur des expositions temporaires.

Bulletin Annuel 2018 · Saint-Genest-Malifaux Bulletin Annuel 2018 · Saint-Genest-Malifaux



• Prix des Certificats d'Economie d'Energie

La commune a obtenu le deuxième prix départemental des certificats d'économie d'énergie. Ce prix est la reconnaissance d'efforts réalisés l'année précédente en faveur des économies d'énergie, notamment la diminution des dépenses liées aux travaux sur les bâtiments publics. Le chantier de la médiathèque a permis de recevoir 6 000 euros du Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Loire (SIEL) qui seront en partie investis dans le remplacement de la chaudière fioul de la salle des sports par une chaudière bois. La commune est dans cette logique de fonctionnement annuel depuis 2008.

Label régional 1 fleur des villes et villages fleuris

Le village affiche à son entrée le « Label 1 fleur » des villes et villages fleuris. En effet le jury régional a décerné cette récompense suite à la présentation d'un dossier détaillé par le maire et la commission fleurissement ainsi qu'une visite commentée du



bourg. Au-delà du fleurissement, c'est l'ensemble de la qualité du cadre de vie dans la commune qui est récompensée. Le respect de l'environnement (gestion de l'eau et de l'assainissement, mise en place d'éclairage public moins coûteux, fauchage raisonné, gestion des déchets, zéro pesticide...) mais aussi la gestion du patrimoine bâti, le dynamisme associatif et commercial.

L'obtention de ce label procure une grande fierté pour l'équipe municipale, les services techniques et les bénévoles de la commission pour qui cette distinction obtenue par un nombre limité de communes, représente un réel atout supplémentaire et un outil de valorisation de notre cadre de vie.

7 | ADRESSAGE ET THD UN ACCÈS A INTERNET ULTRA PERFORMANT



Le très haut débit se caractérise par un accès à Internet performant, qui permet de transmettre et de recevoir des données (documents, photos, vidéos, etc.) très rapidement. L'accès à Internet est considéré à « très haut débit » dès que celui-ci est supérieur à 30 Mégabits par seconde.

La fibre optique permet, à cet effet, d'envoyer et de recevoir des données à la vitesse de la lumière au travers d'un signal lumineux injecté dans un tube Lancé au printemps 2013, le Plan France Très Haut Débit mobilise un investissement de 20 milliards d'euros en dix ans, partagé entre l'État, les collectivités territoriales et les opérateurs privés. Sur le territoire communal, deux principales phases de travaux d'installation de la fibre se sont

· La construction du réseau de desserte

déroulés:

 Les raccordements des locaux depuis les points de branchements

Si votre fournisseur d'accès actuel à internet décide d'utiliser le réseau THD42, vous pourrez rester client en contractant un abonnement « fibre ». Si votre fournisseur actuel ne souhaite pas utiliser le réseau THD42, vous devrez choisir une offre parmi d'autres fournisseurs d'accès.

Préalablement à l'arrivée de la fibre, les communes de la Loire ont reçu en fin d'année 2015, de la part du syndicat intercommunal d'énergie du département de la Loire (SIEL), une procédure pour l'adressage, en partenariat avec La Poste et les services du cadastre. Saint-Genest-Malifaux, à travers une commission spécifique créée pour l'occasion, s'est donc engagée dans la mise à jour du plan d'adressage, la dénomination et la numérotation de l'ensemble des voies, de la campagne et du bourg. Cette nécessité, avec le passage au système métrique la plupart du temps, facilitera le déploiement de la fibre mais surtout permettra d'améliorer l'intervention des services de secours (pompiers, médecins, services à domicile...) et le travail des facteurs et livreurs, les données étant référencées dans un fichier unique sur le plan national.



18 Bulletin Annuel 2018 • Saint-Genest-Malifaux Bulletin Annuel 2018 • Saint-Genest-Malifaux

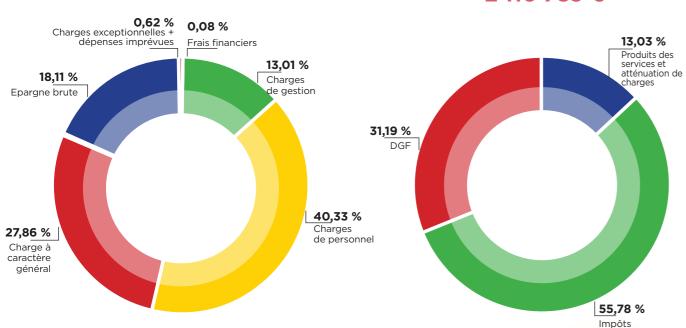
BUDGET 2018 UN INVESTISSEMENT AMBITIEUX SANS HAUSSE DES IMPÔTS LOCAUX

Dans la lignée des exercices précédents, le budget 2018 de la commune se veut ambitieux tout en maîtrisant les finances locales dans un contexte économique tendu en raison de la diminution des dotations de l'Etat. Il traduit les orientations politiques de la seconde partie de mandat. Grâce à sa bonne gestion, Saint-Genest continue d'avancer, d'investir pour offrir un service public de qualité, maintenir les subventions aux associations, préserver et améliorer le cadre de vie des concitoyens sans augmenter les impôts locaux ni emprunter.

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement 2018 2 595 106 €

Recettes réelles de fonctionnement 2018 (hors excédent reporté)
2 110 789 €



21,24 €

L'encours de dette par habitant

Contre 721 € en moyenne pour les communes de 3 000 habitants

422 391 €

Le montant cumulé de baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) par l'Etat depuis 2014



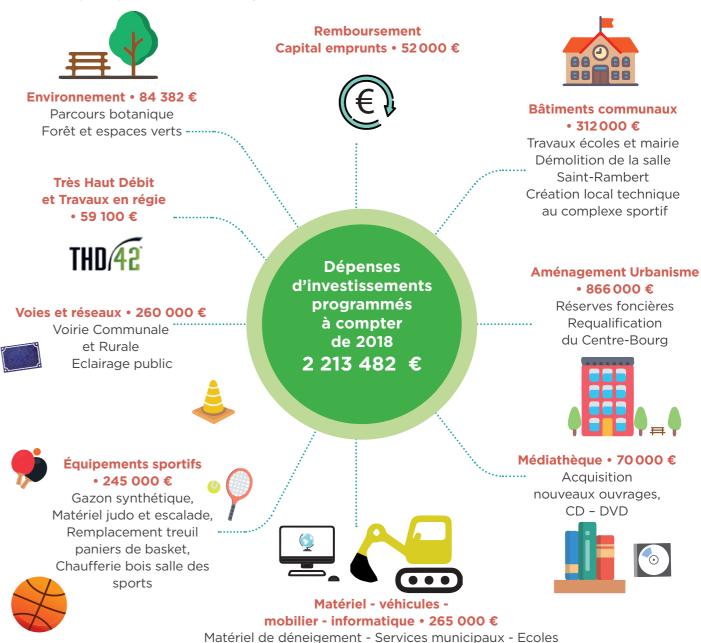
de hausse des taux d'impôts communaux depuis 2001

86 500 €

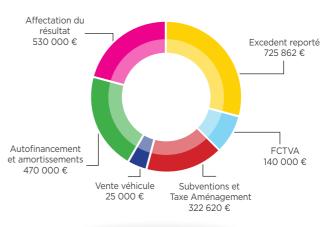
Subventions versées aux associations

INVESTISSEMENTS

La situation financière de la commune demeure saine dans un contexte de baisse continue des dotations d'Etat depuis 5 ans. Après les gros investissements du début de mandat (médiathèque et réseaux d'eau potable et d'assainissement) le budget 2018 est principalement consacré à la première phase des travaux de requalification du centre-bourg tout en garantissant le bon fonctionnement des équipements et services municipaux. Il est aussi tourné vers les énergies nouvelles avec le remplacement de la chaudière fioul de la salle des sports par une chaudière à granulés bois.



Investissements Recettes 2018



GUINGUETTE SHOW

Les deux jeunes clowns ultra énergiques nous ont emmenés dans un spectacle mêlant humour, chant, comédie. Un certain genésien « Jeannot » s'en souviendra!





FISHNET STOCKINGS

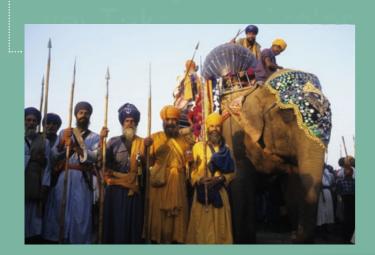
Ce concert de blues-rock fut un bon moment de musique, une mention particulière au saxo accompagné de trois musiciens passionnés.





CARNETS DE VOYAGES

L'Inde, l'Islande et le Costa Rica : trois destinations à la découverte du monde. Le public est passé de l'âpreté du climat islandais à la douceur du Costa Rica, sans oublier les magnifiques oiseaux très bien filmés.





COMÉDIE MUSICALE « RAMON SHOW »

Cette troupe a séduit la salle qui affichait complet. Les spectateurs ont été émus par l'histoire de Mado, à travers un émouvant portrait social, puis conquis par les nombreux jeunes de 11 à 25 ans qui ont dansé sur des succès musicaux qui ont marqué plusieurs générations.

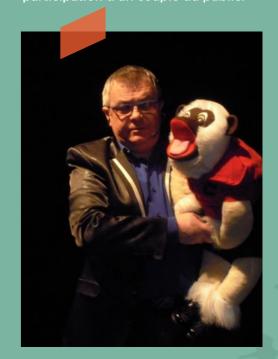
LE NOËL DES ENFANTS : CHEZ RÉMO- MES



Le jeune public s'est déchaîné et a bien dansé lors de ce vrai concert de rock spécial « petites z'oreilles ». Plein de chansons tendres et rigolotes avec des influences aussi variées que le rock, le punk, le reggae, le hip-hop, etc... et un message sur la sensibilisation des plus jeunes à l'écologie, la famille, la cuisine ... et même le Père Noël.

FRANÇOIS RICHARD ET CACHOU

Le public a été impressionné par la ventriloquie, qui demande une grande concentration. Saviez-vous qu'une heure de ventriloquie équivaut à une heure de chant d'opéra ? Le sketch final laissera un bon souvenir, l'artiste prenant à tour de rôle la voix d'un homme et d'une femme, avec la participation d'un couple du public.





PIÈCE DE THÉÂTRE :

VIOLETTE FUGASSE « MÉFIEZ VOUS DU PETIT PERSONNEL »

Cette pièce mêlant humour et musique a été appréciée par un nombreux public. Un impressionnant débit de paroles de Sandrine Moncoudiol professionnelle depuis 30 ans et un jeu de rôle sur mesure pour l'accordéoniste Julien Gonzales. Le duo a offert une prestation teintée de dérision à la stéphanoise.

CONCERT

AVEC LE GROUPE ARTMILLES

Ce fut un merveilleux moment, un concert en plein air très réussi. Une météo idéale a permis aux 220 spectateurs présents, d'écouter les voix féminines multiples du groupe Artmilles. Créé en 2011 par Cécile Mathevet Bouchet, c'est un groupe de dix femmes : choristes et chanteuses professionnelles aux profils humains et artistiques, très riches. Les solistes du chœur du collège St Régis étaient fiers et heureux d'interpréter, sous leur direction, quelques titres, poursuivant ainsi le travail vocal mené tout au long de l'année scolaire.





FÊTE DE LA VIUSIQUE

LA FÊTE DE LA MUSIQUE S'EST DÉROULÉE À L'INTÉRIEUR, SUITE AUX CONDITIONS MÉTÉO, DANS UNE TRÈS BONNE AMBIANCE !



DOSSIER

SERVICE PUBLIC DE L'EAU 1898 – 2018

120 ANS DE GESTION COMMUNALE



« J'ai payé mon eau, je veux mon eau » ainsi s'écrie avec force Elician le berger devant Philoxène le maire et devant monsieur l'ingénieur du Génie Rural dans le célèbre roman de Marcel Pagnol L'eau des collines.

Porté à l'écran avec succès par Claude BERRI en 1986 dans *Jean de Florette* et *Manon des sources*, le roman pourrait trouver de multiples adaptations dans nos communes du Pilat, tant il est vrai que l'histoire du captage des sources et de la distribution de l'eau est une œuvre de longue haleine...

A l'heure où le transfert obligatoire de la gestion de l'eau aux intercommunalités devrait être reporté à 2026, nous pourrions nous aussi nous exclamer : « nous voulons conserver la gestion de notre eau » Cf. bulletin d'information municipale n° 68 de janvier 2018.

En effet, à Saint-Genest-Malifaux, les municipalités successives se sont toujours donné les moyens nécessaires pour créer et développer ce service, depuis le premier embryon de réseau dans le bourg à la fin du XIX^e siècle jusqu'à la desserte complète de tous les hameaux de la commune sur un territoire de 4700 hectares, à l'exception des lieux-dits comme les « Ombres » «Le Violet» et de quelques maisons isolées.

Le service public de l'eau est donc géré en régie directe par la commune. Il dispose d'un budget propre, distinct du budget communal, qui s'équilibre par la vente de l'eau aux abonnés. Parallèlement à la distribution de l'eau, la commune assure aussi la collecte des eaux usées et leur traitement dans les deux stations d'épuration communales situées à Montboisier et à la Combe.

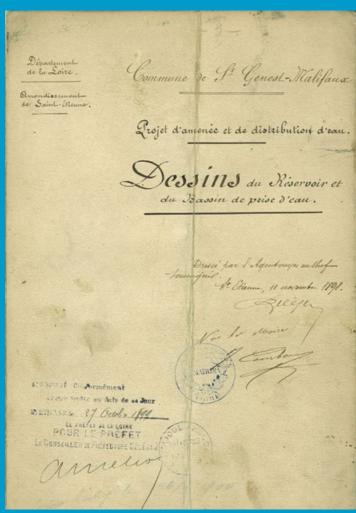
A partir des documents conservés précieusement aux archives communales, nous tenterons de retracer une partie de cette longue histoire. Certaines séquences ont déjà fait l'objet d'une publication, soit dans les bulletins historiques N° 19 et 20 de la Société d'Histoire du Pays de Saint-Genest-Malifaux, sous la plume de Louis Bonnefoy, soit dans les bulletins municipaux de 1998, 2000 et 2010.

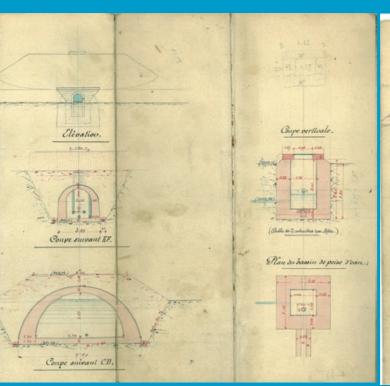
N'oublions pas que cette histoire de l'eau est intimement liée au développement de la commune et de son urbanisation comme cela a été exposé par Daniel MANDON dans l'article consacré à la révision du Plan Local d'Urbanisme dans le bulletin municipal 2012.

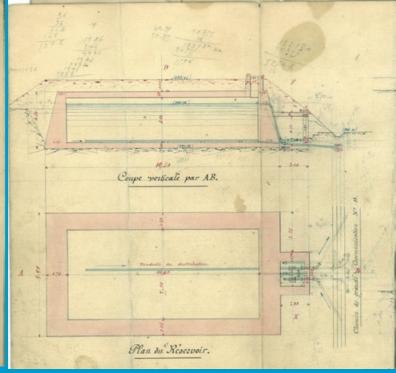
1898 - PROJET D'AMENÉE ET DE DISTRIBUTION D'EAU

Ainsi dénommé ce premier projet a été établi le 11 novembre 1898 par M. BOQUEL, agent voyer en chef du service vicinal du département de la Loire, suite à la demande qui en avait été faite par le conseil municipal dans sa séance du 31 mai 1898 et avalisée par décision du Préfet de la Loire le 21 juin 1898.

Le bourg d'alors disposait d'abreuvoirs et de lavoirs municipaux qui furent tous rénovés dans les années 1960. Mais pour la première fois il s'agissait d'établir un projet d'ensemble qui comportait à la fois un captage d'eau dont la potabilité serait vérifiée, un réservoir permettant de stocker cette eau et enfin un réseau de distribution qui alimenterait, non pas chaque habitation de façon individuelle, mais six bornes fontaines publiques judicieusement réparties dans le village, bien que l'emplacement choisi pour certaines fut sujet à pétition comme nous le verrons au moment de la réalisation du chantier.



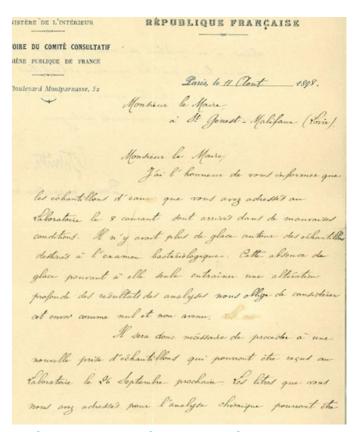




Plans du réservoir voûté près de la gendarmerie

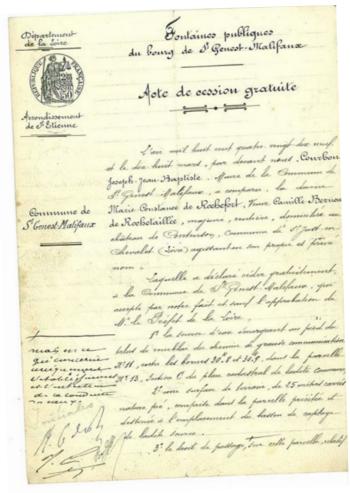
Analyse bactériologique

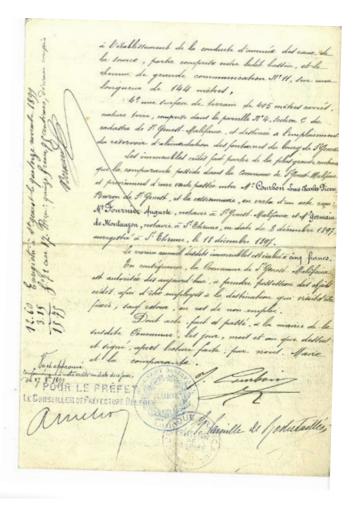
Mais avant d'en arriver à la phase travaux, le maire Jean-Baptiste COURBON, doit franchir bien d'autres obstacles. En tout premier lieu, il doit obtenir l'avis favorable du Laboratoire du Comité Consultatif d'Hygiène Publique de France, installé 52 boulevard Montparnasse à Paris. Les échantillons destinés à l'analyse bactériologique de l'eau comportaient trois flacons de 150 q chacun stérilisés et placés dans un mélange de sciure mouillée et de glace au moment même de leur prélèvement. Expédiés le 8 août 1898, ces échantillons sont arrivés dans de mauvaises conditions, selon le courrier adressé au maire le 11 août par le premier préparateur du laboratoire. Celui-ci demande à ce qu'il soit procédé à l'envoi d'une nouvelle prise d'échantillons qui devront être reçues pour le 26 septembre 1898. Ce deuxième envoi fut couronné de succès puisque l'eau fut par la suite reconnue de bonne qualité par le directeur du laboratoire.



O Acquistion de la source et des terrrains par cession gratuite

Poursuivant ses démarches par ailleurs, le maire avait obtenu la cession gratuite de la source qui devait être captée dans la parcelle N° 13 section C du plan cadastral et qui se situe aujourd'hui sous la ferme de la Goutte de M. Jean HEYRAUD. Les modalités de cette cession sont détaillées dans l'acte signé le 18 mars 1899 avec la Dame Marie Constance de ROCHEFORT, Veuve Camille BERNOU de ROCHETAILLEE.





O Approbation du projet et de son financement

Le projet détaillé, l'acceptation de la cession gratuite de la source et des terrains nécessaires au captage de la Goutte et à la construction du réservoir, qui sera implanté à coté de l'actuelle gendarmerie rue du Forez, ainsi que le financement sont adoptés par délibérations successives du conseil municipal les 11 juin, 1er octobre et 22 octobre 1899 et autorisés par arrêté préfectoral le 27 octobre 1899.

Un emprunt, prévu initialement à hauteur de 16 000 francs or, sera finalement souscrit à hauteur de 20 000 francs auprès de la société civile de retraite « les Prévoyants de l'Avenir », suivant la délibération du 25 mai 1900, afin de financer ces travaux et diverses réparations aux bâtiments communaux. L'emprunt sera remboursé en 30 annuités, y compris les intérêts au taux de 3,50%, soit une somme annuelle de 1088 francs.

O Cahier des charges - adjudication des travaux et choix de l'entrepreneur

Le cahier des charges de 20 feuillets, qui fut établi par M. BOQUEL, décrit avec une grande précision les prestations à réaliser et permet, par exemple, de localiser les emplacements prévus pour l'implantation des bornes fontaines dans le bourg.

Extrait du cahier des charges

Article 12: le réservoir sera construit en haut du bourg, sur le chemin de grande communication N° 11, côté Est, dans une parcelle de terrain N° 4, section C du plan cadastral, appartenant à Madame de Rochetaillée. Il sera constitué par une voûte en plein cintre de 7m20 d'ouverture et de 16 de longueur, établie sur un radier général ayant 10,60 de longueur, 0,90 de largeur et une épaisseur moyenne de 0,40. La voute aura 1,30 d'épaisseur aux naissances, 0,50 à la clef...

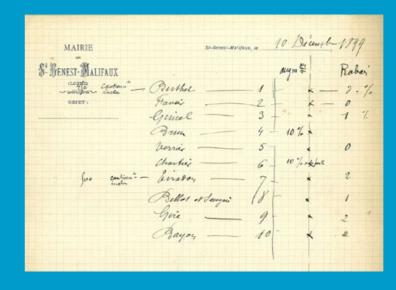
Article 16: La conduite d'amenée aura 780 m de longueur et prendra naissance à 30 cm au dessus du fond du bassin de prise d'eau à la cote 1002,65. Elle sera formée de tuyaux en fonte à emboitement de 6 cm de diamètre intérieur. Elle débouchera dans le réservoir à la cote 990,86. Les tuyaux de la conduite de distribution entre le réservoir et le haut de la place sur une longueur d'environ

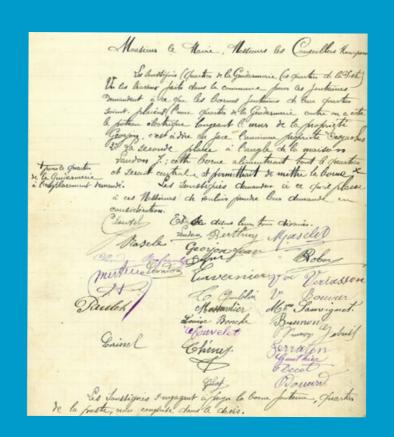
300 m auront 0,07 de diamètre intérieur. De ce point de la conduite partiront deux branchements, l'un en tuyaux de 0,06 de 166 m de longueur, direction Jonzieux, desservira deux bornes fontaines. Le deuxième de 104 m, en tuyaux de 0,054 d'épaisseur desservira une borne fontaine prévue dans la rue qui descend vers Marlhes. Un 3° branchement de 58 m de longueur en tuyaux de même calibre, partira de la première conduite, un peu avant la place et aboutira à une borne fontaine à placer le long du chemin d'intérêt commun N°22, côté de Bourg-Argental. Les tuyaux auront 2m50 de longueur. Avant leur emploi, ils seront soigneusement goudronnés à chaud, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ...

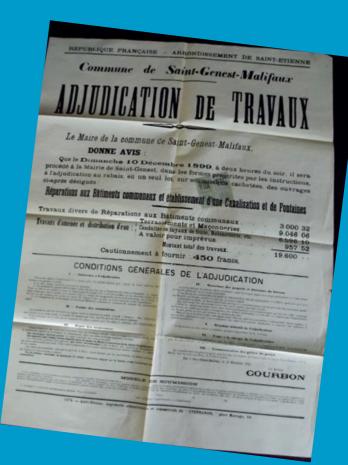
Article 17: les bornes fontaines seront conformes au type représenté par les figues 8 et 9 du supplément de l'album Gibault et Cie, Paris, année 1895. Elles seront incongelables et pourvu d'un souillard. Il en sera établi six, deux entre l'Hôpital et le haut de la place avec prise d'eau sur la conduite de 0,081, les quatre autres sur les points indiqués précédemment...



Une adjudication publique des travaux est organisée le dimanche 10 décembre 1899 à deux heures du soir en mairie, à la suite de laquelle dix offres sont enregistrées.







L'offre de l'entreprise BERTHET Jérôme, entrepreneur de travaux publics à Firminy qui a consenti un rabais de trois francs pour cent francs, a été retenue.

Les travaux se sont déroulés de 1900 au 27 mai 1902 date à laquelle le procès-verbal de réception définitive a été établi par M. BOQUEL, agent voyer en chef, mais le décompte final ne fut définitivement approuvé par délibération du conseil municipal que le 28 juin 1928, soit 26 ans après la fin des travaux!

Plusieurs difficultés surgirent lors de ce chantier. Au cours de l'été 1900 deux pétitions furent adressées au maire, d'une part, par les habitants du quartier de la Gendarmerie et de la Poste, et d'autre part, par les deux usines de tissages TRIOZON et CUNY, au sujet de l'emplacement des fontaines comme l'indiquent les deux documents suivants...

29

• « St-Etienne le 13 Aout 1900

Monsieur Courbon Maire de St-Genest-Malifaux

Nous venons vous prier, Monsieur le Maire, de parler a la prochaine réunion du conseil municipal de la question des eaux.

Pour nos fabriques l'eau est indispensable, il nous faut de l'eau pour tisser nos matières premières.

Il nous faut de l'eau pour conserver a nos soies le brillant, l'eclat et la couleur que le teinturier leur a donné.

Aussi nous remercions Messieurs les conseillers de l'obligeance qu'ils ont mise à doter St-Genest d'eau potable, mais nous ne les remercions pas des emplacements qu'ils ont choisi pour établir les fontaines, c'est d'ailleurs pour cela que nous nous permettons de reclamer.

La fontaine que l'on veut établir contre la propriété de Mr Fournier sera mal placéé : Cette fontaine sera placéé au nord.

Cette fontaine sera sur un terrain trop en pente.

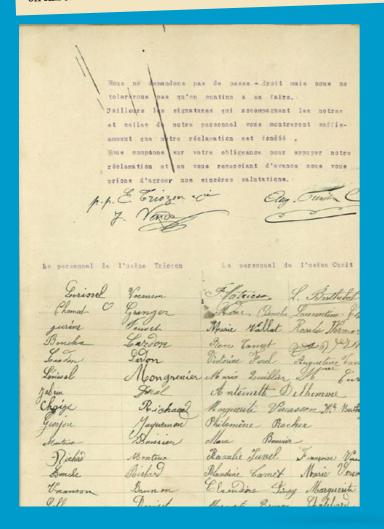
Cette fontaine sera trop près de la deuxième.

Cette fontaine sera trop loin de nos fabriques et trop loin des habitations du haut du village, habitations qui comprennent 15 ménages.

Il faudrait pour que cette fontaine soit utile et rende service a tout le monde quelle soit placéé en face du milieu du mur de la propriété Granger.

Nous pensons, Mr le Maire, que nous qui laissons chaque année à St-Genest beaucoup d'argent, qui payons des impositions importantes, qui nous efforçons de laisser dans le pays notre industrie nous méritons d'être traités d'une façon juste et equitable. Nous ne demandons pas de passe-droit mais nous netolererons pas qu'on continu a en faire.

reproduisons cicontre (avec l'orthographe de l'époque) le dactylographié de la seconde pétition des usines TRIOZON et CUNIT, suivi des signatures des dirigeants et de leur personnel.



Ces demandes furent acceptées par le conseil municipal lors de sa séance du 16 août 1900. Il faut cependant noter que les auteurs de la première pétition s'étaient engagés à payer la borne fontaine du quartier de la Poste non comprise dans le devis. La preuve en est apportée par le recu de 150 francs, correspondant à la somme que représente la souscription faite par les habitants du quartier bas du bourg pour la borne fontaine de la place de la Poste, délivré à M. FOURNIER, en sa qualité de maire, par Auguste ROCHETIN, entrepreneur, le 28 décembre 1904 en paiement de divers travaux de maçonnerie faits au lavoir.

Décompte des travaux

Le décompte final des prestations comptabilisait sept bornes fontaines alors que le descriptif initial en prévoyait six. Nous venons de voir que la septième payée par la commune fut remboursée par les habitants du quartier de la Poste qui l'avait sollicitée. Quant aux tuyaux de différents diamètres, le décompte en totalisait une longueur de 1513 m alors que le cahier des charges en prévoyait seulement 1408 m.

Un dépassement de 2788 francs avait donc été constaté par l'agent vover qui surveillait le chantier et accepté par le maire, soit une augmentation du marché de 13,53% en raison de l'augmentation de la longueur des conduites de distribution et du nombre de bornes fontaines.



Cependant, l'entrepreneur avait refusé de signer ce décompte.

Selon le courrier adressé au maire par l'entreprise BERTHET FILS AINE le 14 juin 1902, il semblerait que le différent portait sur la déduction de 642 francs faite sur son décompte par l'agent voyer en chef et qui correspondait à la valeur de 321 m³ x 2

francs pour la pierre trouvée dans les fouilles du réservoir et réemployée dans la maçonnerie.

M. BERTHET fait valoir « que l'extraction de ce rocher situé à proximité d'une usine de soierie conséquente couverte en majeure partie de verre et occupant un nombreux personnel ne lui a permis de se servir de poudre ou dynamite au'exceptionnellement et très rarement. Ce rocher a donc dû être extrait avec des pinces, des carreaux et à la masse ce qui fait ressortir un prix nouveau qui est de 4 frs75 le m³ » et suivent d'autres remarques sur les difficultés rencontrées lors de la réalisation des travaux.

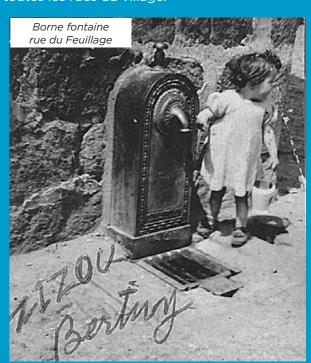
Rien n'a vraiment changé depuis cette époque et ce type de chantier nécessite toujours une surveillance étroite, aujourd'hui, de la part des services techniques municipaux.

Parmi ses nombreuses charges, le maire dû encore prendre en compte les requêtes de Jean ODOUARD, aubergiste, et de Jean FAUVET, cultivateur, demeurant à la Croix de Garry, qui lui furent notifiées, ainsi qu'au percepteur, par Henri Eugène PRUNARETY, huissier, demeurant au

Chambon-Feugerolles, respectivement le 11 février 1901 et le 15 mars 1901, au sujet des sommes qui leur étaient dues par M. BERHTET, Entrepreneur. Le premier pour un montant de 427 frs 60 pour fournitures diverses de nourriture et de pensions faites aux ouvriers employés par l'entreprise. Le second pour un montant de 178 frs 20 restant du sur plus forte somme, montant de diverses journées de transport de marchandises faits à l'occasion de l'établissement des fontaines publiques. Ce litige fût porté par la suite devant le tribunal civil de Saint-Etienne le 15 décembre 1902 et la saisie arrêt sur les sommes dues à l'entreprise notifiée par voie d'huissier au maire et au percepteur le 17 décembre 1902. Il semblerait que l'entreprise BERTHET avait ignoré ses créanciers.

Etait ce là un autre motif du retard apporté à la signature du décompte définitif? Nous ne pouvons pas l'affirmer. Toutefois, nous avons constaté que l'entrepreneur avait finalement accepté la déduction de 642 francs sur le document conservé en mairie et signé le 28 juin 1928 mettant ainsi un point définitif à ce premier chantier qui serait suivi de bien d'autres!

Il est indéniable que la mise en place de ces bornes fontaines a constitué un premier progrès en ce qui concerne la qualité bactériologique et la disponibilité de l'eau distribuée aux habitants. Très rapidement de nouvelles demandes de bornes seront adressées au maire par certains propriétaires d'immeubles qui proposeront même de participer aux dépenses. Selon le témoignage oral recueilli auprès de M. Maurice CHALAYE, né en 1922, et qui nous a aimablement prêté la photo ci-dessous, on pouvait en dénombrer au minimum une douzaine dans les années 1940 établies dans toutes les rues du village.



31

FONTAINE PUBLIQUE DE LA PLACE





Comme la fontaine du petit village des « Bastides Blanches » dans le roman de PAGNOL, la fontaine publique de la place de la mairie occupe une position centrale au cœur du bourg. Avant la création du premier réseau de distribution d'eau potable que nous venons de décrire, cette fontaine qui servait aussi d'abreuvoir était déjà l'objet de beaucoup d'attention.

Dans une convention du 1er novembre 1895 établie entre les soussignés :

Jean Baptiste COURBON, propriétaire rentier, demeurant à Marthezet, agissant en qualité de Maire et M. Paul Emile PREHER, propriétaire rentier, il est exposé que :

« Par la suite de la pénurie des eaux, la commune de Saint Genest s'est vue obligée pour l'alimentation du bourg de capter des sources jaillissant dans une prairie appartenant à l'Hospice de Saint Genest et située au nord-ouest d'une pâture qui est la propriété de M. PREHER. Pour conduire les eaux des puits de captage au grand puits qui alimente la fontaine publique, il est obligatoire de traverser la pâture de M. PREHER.

M. PREHER accorde à titre gracieux mais provisoire à la commune de Saint Genest l'autorisation d'ouvrir un fossé et de placer dans ce fossé les tuyaux nécessaires pour la conduite des eaux... ».

L'autorisation était donnée pour un délai de trois ans. Nul doute qu'elle fut renouvelée par la suite!

Dans une autre délibération du 24 juin 1923 « le conseil municipal prend connaissance du rapport de l'agent voyer cantonal et ayant pour objet les réparations à faire à la canalisation de l'eau qui alimente la fontaine de la place publique et notamment le remplacement par des tuyaux en fonte de ceux en grés qui existent actuellement, attendu que ces tuyaux traversent une partie très marécageuse, qu'il est de toute nécessité de faire une installation très suivie. Le conseil municipal approuve le rapport et décide l'acquisition de tuyaux en fonte ».

Nous n'imaginons pas que cette fontaine puisse s'arrêter un jour définitivement de couler, d'autant qu'aujourd'hui le maire ne pourrait plus faire appel à Monsieur l'Ingénieur du Génie Rural!

LAVOIRS D'AUTREFOIS

En complément de la fontaine, il existait de nombreux lavoirs répartis tant dans le bourg, rue St-Rambert, sous la place de la mairie, au Pêcher dont la construction fut décidée en 1923, que dans plusieurs hameaux importants, comme à Maisonnettes, au Sapt ou à la République. Un prochain article pourrait leur être consacré en complément de ceux déjà écrits sur le lavoir de St-Rambert dans le bulletin municipal 2003 ou sur le lavoir du Sapt (à ne pas confondre avec le « bachat » du même lieu), très bien décrit par Michel STOUFF dans le bulletin N° 15 de la société d'Histoire. Tous ces lavoirs ont été régulièrement entretenus par la collectivité du fait de leur utilité et même entièrement rénovés pour certains dans les années 1960.



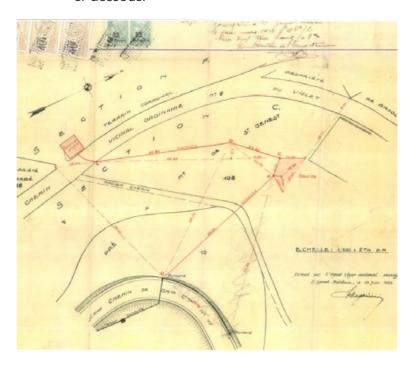
CAPTAGES HIER ET AUJOURDH'UI

O Hier

Après le premier captage réalisé en 1900, les besoins en eau potable ne feront que croitre. Le 8 juillet 1926, le conseil municipal adopte le projet de bail de 10 ans signé le 30 juin 1926 par le maire Régis TARDY avec M. le Baron de St-Genest pour obtenir la moitié du débit d'une source destinée à alimenter les lavoirs et abreuvoirs du bourg, moyennant la somme annuelle de 500 francs.

Cette source se situe dans un pré, au lieu-dit de la Goutte, qui figure au plan cadastral sous les numéros 108 et 13 de la section C, c'est-à-dire à proximité immédiate de la parcelle N° 13 sur laquelle avait été réalisé le premier captage en 1900.

Le bail était accompagné d'un plan précis établi par M. MAGDINIER Agent voyer cantonal, reproduit ci-dessous.



Le 28 mai 1931, le terrain sur lequel se trouve cette source est acheté avec d'autres immeubles par M. Charles ROLLAND. Par acte notarié du 8 mai 1936 ce dernier accorde gratuitement à la commune la jouissance de cette source jusqu'à ¾ de son débit en demandant l'extension dans le futur du service de distribution au quartier des Chalayes. Il est en effet déjà question à cette époque de capter les sources du « « Grand Crêt et « des Glacières » dont les débits ont fait l'objet de 5 mesures, dont 4 en période de très basses eaux, entre le 6 octobre 1933 et le 10 octobre 1936.

L'Ingénieur du Service Vicinal conclut dans un rapport du 10 juin 1938 que la commune pourrait ainsi disposer, en additionnant les sources captées

et celles à capter, d'un débit minimum de 170 à 190 m3 par jour. N'oublions pas que les premiers lotissements de la commune datent de 1932 et 1937 (cf. bulletin municipal 2012) et ne disposent pas d'un réseau public de distribution d'eau potable. La seconde guerre mondiale viendra contrarier ces projets qui n'aboutiront qu'en 1949 et 1950, années de construction du second réservoir communal à la Goutte. Nous pouvons mesurer le temps qui s'écoulait alors entre le lancement d'un projet et sa réalisation effective...

Ces premiers captages seront abandonnés moins de 50 ans plus tard en raison, d'une part, de leur vulnérabilité à diverses pollutions du fait d'une grande proximité avec la route départementale N° 501 et de l'absence d'un vrai périmètre de protection, et d'autre part, de la nécessité de renouveler les canalisations déjà anciennes qui les reliaient au réservoir de la gendarmerie.

Les captages de Grollière réalisés en 1978 audessus des chomeys, en direction de Prélager ont été rapidement abandonnés en 1990 en raison de la mauvaise qualité physique de l'eau au regard des normes en vigueur.

Aujourd'hui

Les ressources en eau de la Commune proviennent pour l'essentiel des sources captées dans le Grand Bois qui alimente donc toute la commune, à l'exception des hameaux les plus éloignés de Pléney, la Chomette, les Bruchets, Véricanjon, le Bouchat, Fontfrède. Les captages ont été réalisés sucessivement en :

- 1958 captage Verrière
- 1986 captage Midroit
- 1989 captage Giron

Les terrains sur lesquels sont captées ces sources ont été acquis par la commune auprès de différents propriétaires et des périmètres de protection ont été établis sous forme de servitudes.

La source de Goutte Longue captée en 1991 alimente les réservoirs des hameaux de Pleney et de la Chomette. Ce dernier était desservi auparavant par le captage de la Faverge réalisée en 1975 et abandonné en 1997.

La protection de tous ces captages est assurée par un périmètre de protection (périmètres dits immédiat, rapproché, et éloigné) officialisé par une déclaration d'utilité publique qui règlemente toutes activités qui pourraient nuire à la qualité de l'eau captée.

Les sources captées dans le Bois Ternay, qui appartiennent à la commune de St-Romain-les-Atheux, alimentent depuis 1959 le hameau de Fontfrède.

A partir du réseau du syndicat de la semène, une conduite du réseau communal alimente depuis 2010 les lieux-dits les Bruchets, Clermondon, Vericanjon, Jean Maret, Faucon et le Bouchat.







Interconnexion de secours

Depuis l'automne 2009, grâce à une interconnexion du réseau communal avec le réseau du Syndicat des Eaux de la Semène, la commune de St-Genest-Malifaux (en partenariat avec St-Romain-Les-Atheux et Marlhes), bénéficie d'une alimentation de secours pour faire face à un étiage sévère de ses sources ou à une éventuelle pollution (cf. bulletin de la Société d'Histoire N° 20).



Réunion de chantier lors de la construction du réservoir d'interconnexion du Haut de Magnoloux



Réservoirs

La capacité de stockage représente un volume de 2090 m³ réparti entre :

- -Deux réservoirs à la république d'une capacité de 800 m³ équipés d'un dispositif de chloration automatique depuis janvier 2005
- Deux réservoirs de distribution pratiquement à l'équilibre 500 m³ à la goutte et 300 m³ aux Chomeys.

Ces quatre réservoirs principaux sont connectés entre eux.

- Un réservoir de 400 m³ construit en 2008 sur le haut de Magnoloux permet de relier le réseau communal au réseau d'interconnexion avec le syndicat des eaux de la Semène.
- Un réservoir de 60 m³ à Pléney, connecté avec un réservoir de 30 m³ à la Faverge, équipé d'un dispositif de chloration automatique depuis le 1er décembre 2006.

Le réseau de distribution

En 2018, l'ensemble du réseau de distribution représente environ 80 kilomètres de canalisations dont le diamètre varie de 100 à 150 mm. A lui seul, le réseau d'interconnexion avec le Syndicat des Eaux de la Semène représente une longueur de canalisation en fonte de Ø200 de 6 500 ml qui correspond à la distance entre le lieu-dit « Mathevet » sur la commune de Jonzieux et le réservoir situé sur le haut de Magnoloux.

L'eau distribuée par la collectivité est destinée à la consommation des ménages mais aussi à certaines activités économiques et à l'abreuvement des animaux dans les nombreuses fermes que compte la commune, en complément des sources individuelles (la consommation journalière d'une vache laitière est évaluée 120 litres par jour).

Historique d'extension du réseau depuis 20 ans

L'historique du réseau de distribution depuis sa création jusqu'en l'an 2000 figure dans le bulletin N° 19 de la Société d'Histoire et en détail dans les divers bulletins municipaux depuis le premier numéro en 1989.

Nous poursuivons cet historique de 1997 à 2017 ainsi que celui du renouvellement des conduites engagé depuis le début de ce mandat.

- 1997 Antenne Fontfrède au lieu dit Les Fanges
- 1997 prolongement du réseau de Maurianne
- 1997 conduite de liaison entre les réservoir de Pleney et de la Faverge
- 1998 rue des Trois Pins (voie nouvelle lotissement des Trois Pins)
- 1998 rue Jean Meunier (voie nouvelle devant le cinéma Jules Verne)
- 2003 rue Laurent BEAL (voie nouvelle **lotissement les Narcisses**)
- 2004 Antenne au lieu-dit «les Rouchies »
- 2005 Réseau d'interconnexion avec le Syndicat des Eaux de la Semène
- 2006 Antenne maison Rivat au lieu-dit « la Digonnière »
- 2006 Antenne de Maisonnettes aux Plats
- 2007 rue Louis Jacquemin (voie nouvelle **lotissement les Sources**)
- 2007 rue des Frères Jourjon (voie nouvelle zone artisanale des Trois Pins)
- 2008 rue Jean-Charles Stribick (voie nouvelle **lotissement les Sources)**
- 2010 Antenne hameaux du Teil, Véricanjon, Jean-Maret, Faucon, Le Bouchat et La Fayolle
- 2013 Installation de regards-vannes de sectionnement et d'une vingtaine de compteurs sur le réseau afin de mieux détecter les fuites.
- 2013 Antenne maison Chirouze à Bel Air





Renouvellement du réseau existant

Après le diagnostic du réseau réalisé en 2013/2014 un renouvellement des canalisations les plus anciennes a été programmé et coordonné avec les opérations de réfection de certaines voiries.

- 2015 nouveau réseau en fonte de Maisonnettes à Gaillard
- 2015 nouveau réseau en fonte rue de la Pierre du Lièvre

- 2016 nouveau réseau en fonte rues de Montboisier et du Calvaire
- 2017 remplacement du réseau entre les réservoirs et le haut des Chomeys par une canalisation en polyéthylène de haute densité de diamètre 125 mm
- 2017 nouveau réseau en fonte du bas de la rue de la Semène

DÉFENSE INCENDIE

La défense incendie est assurée grâce à 48 poteaux d'incendie répartis sur tout le territoire, mais également grâce aux réserves que constituent les plans d'eau communaux des Chalayes, des Trois Pins et de la Croix de Garry.



BUDGET ET STATISTIQUES

| Année | Factures | Consom- mation sauf industriel en m³ | Industrie | Bâtiments communaux | TOTAL m³ | Prix | ∢ m³ | | Produit Total H.T. | Redevance pollution reversée à l'Agence de l'Eau |
|-------|---------------------------|--|-----------|------------------------|-------------|---------|-------------------------------|------------------------------------|-----------------------|---|
| | | | | | | | | Prix par m³ au-delà de 20 m³ | | |
| 1955 | 164 | 11 460 | | | | 0.61 € | les 20 m³ | 0.02 € par m³ | | |
| 1960 | 237 | 19 723 | | | | 0.91 € | les 20 m³ | 0.04 € par m³ | | |
| | | | | | Eté | Hiver | Minimum de percep- tion | | | |
| 1971 | 402 | 39 140 | | | | 0.24 € | 0.12€ | 20.00€ | | |
| 1980 | 773 | 79 036 | | | | 0.67 € | 0.34 € | 30.48 € | 41 004 € | |
| | | | | | | Tran | che 1 | Frais fixes | | |
| 1988 | 951 | 101 955 | | | 101 955 | | 0.45 € | 28,97 € | 71 700 € | |
| 1998 | 1 173 | 119 312 | 41 000 | | 160 312 | | 0.73 € | 39.64 € | 149 895 € | |
| 2008 | 1 309 | 108 158 | 3 679 | | 111 927 | | 0,90 € | 40,00€ | 152 252 € | 31 339 € |
| 2016 | 1 420 | 109 485 | 1 941 | | 113 847 | | 0,98 € | 46,00€ | 176 103 € | 34 154 € |
| 2017 | 1 422 | 109 493 | 2 107 | 2 949 | 114 549 | | 1.02 € | 46.00 € | 180 610 € | 34 203 € |
| 2018 | 2018 Facturation en cours | | | | 1.02 € | 50.00 € | | | | |

- Avant 1960, les prix qui étaient en anciens francs ont été reconvertis en euros
- De 1971 à 1998, les prix qui étaient en nouveaux francs ont été reconvertis en euros

EN CONCLUSION

Si nous regardons le travail accompli en un peu plus d'un siècle pour distribuer, presque en tous points de la commune, une eau dont la potabilité est étroitement surveillée lors des analyses pratiquées régulièrement par l'Agence Régionale de la Santé, le défi pour les générations futures sera de conserver ce réseau et ses équipements en parfait état de fonctionner.

Depuis une dizaine d'années, et la fin des aides

départementales, la collectivité assure grâce aux ressources propres du service des eaux, et une politique tarifaire modérée, le renouvellement nécessaire du réseau et l'entretien journalier. Il n'est pas certain que le transfert imposé à un niveau intercommunal, à l'horizon 2026, permettra de préserver le niveau des investissements actuels et de conserver la qualité d'un service de proximité unanimement reconnue par les Genésiens.

N.B.

LES NOUVEAUX COMMERCES

SUR NOTRE COMMUNE



Situé dans le centre, l'atelier Déco Loisir vous invite à découvrir l'art du verre dans un cadre convivial.

Au programme des stages d'initiation et des stages approfondis à la portée de tous pour allier détente et créativité.

Du vitrail Tiffany à la fusion de verre en passant par la mosaïque, vous pourrez choisir vous-même votre réalisation. Avec près de 20 ans d'expérience Lizbeth et Hervé seront là pour vous accompagner et partager leur savoir faire avec vous. Venez

ajouter une touche de créativité à vos vacances et laissez-vous tenter par l'originalité et la noblesse du verre.

Atelier Déco Loisir 2 rue du Bois Ternay Tél: 06 78 96 24 67



Depuis début septembre 2017, Rémy CHAMBERT est le nouveau boucher installé 6 place Maréchal Foch

La boucherie du Pilat remercie tous les genésiens pour leur accueil. Nous sommes heureux de vous accueillir du mardi au samedi de 7 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h 30 ainsi que le dimanche de 7 h à 12 h 30. Nous vous proposons nos plats cuisinés, charcuterie et viandes de qualité.

Nous restons à votre écoute tout en vous conseillant dans la réalisation de vos menus et dans la cuisson de nos viandes.

La Boucherie du Pilat

Boucherie • Charcuterie • Traiteur Place Maréchal Foch **Tél**: 04 27 77 65 38



Originaire de St Genest Malifaux, titulaire d'un CAP puis d'un BP en plâtrerie peinture après plus de 10 ans d'expérience salarié, il fut évident de créer mon entreprise sur la commune!

En Septembre dernier je me suis donc installé, artisan plâtrierpeintre, ce projet me permet d'exercer le métier tel que je le conçois, qualité et proximité avec mes clients.

Mes compétences sont diversifiées, projet de rénovation, construction neuve, tant en plâtrerie, peinture, décoration ou pose de revêtement de sol.

Maxime SEUX
Plâtrerie - Peinture
Le Sapt
Tél. 06 30 43 34 11
entreprise.seux@gmail.com



Depuis le 3 mars 2018, la maison de la presse a rouvert. Pierre FEASSON, genésien depuis 30 ans, désire s'inscrire dans la dynamique villageoise. Il fera de son mieux pour apporter un service adapté à la clientèle en proposant en plus la vente de la cigarette électronique et ses accessoires.

Maison de la Presse

6 rue du Feuillage

Du mardi au samedi : 7 h - 12 h et 15 h -19 h

Lundi et dimanche : 7 h - 12 h

Tél: 09 50 30 58 19

Facebook: maison de la presse feasson



Transfert du cabinet vétérinaire de Saint-Genest-Malifaux Le Dr vétérinaire Claire DELUBAC et son assistante Laurie ont le plaisir de vous accueillir dans les nouveaux locaux situés 5 rue Jean Meunier (en face du cinéma et de la salle Jules Verne). Le cabinet vétérinaire dispose d'un parking privé et d'une large surface d'accueil pour vos chiens, chats et nouveaux animaux de compagnie, avec la possibilité de réaliser les soins courants

vétérinaires, médecine, chirurgie, échographie, analyses sanguines et hospitalisation des animaux.

Le cabinet est ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 14 h à 17 h et samedi de 9 h à 12 h. Les consultations sont sur rendez-vous au 04 77 73 37 71

Cabinet Vétérinaire Tél. 04 77 73 37 71



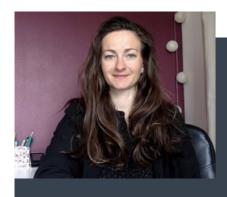
Ingénieur en Urbanisme et Voirie Réseaux Divers, j'habite depuis près de dix années la commune de Saint-Genest-Malifaux, et le choix du lieu d'installation de mon activité, que j'exerce depuis 13 ans, a été naturellement porté sur ce territoire. J'ai déjà de nombreuses références dans le secteur.

Société d'Ingénierie de Conseil et de Contrôle en VRD est implantée à St Genest Malifaux en tant que bureau d'études et de maîtrise d'œuvre (missions complètes conception et réalisation, ou partielles) dans le domaine des infrastructures et VRD, dont voici

les principaux thèmes : • Terrassements • Aménagements routiers et urbains • Génie civil

- Assainissement eaux usées et eaux pluviales Eau potable Electricité Télécom• etc.
- Stations d'épuration (filières d'épuration autonomes pour les particuliers et petites unités d'épuration collectives jusqu'à 1900 EH) Déconstruction avec désamiantage éventuel SICC VRD réalise également du contrôle, du conseil et de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et aux entreprises de TP dans ces domaines. Collectivités territoriales, architectes, entreprises de TP, promoteurs, industriels, grande distribution et même particuliers, n'hésitez pas à faire appel à mes services!

SICC VRD - Bureau d'Etudes Tél. 06 74 78 02 04 6 route de la Combe s.dumond@sicc-vrd.fr



Orthophoniste en activité salariée au CHU de St Étienne (Unité Neuro-Vasculaire) et en activité libérale à Aurec sur Loire, j'ai décidé de déplacer mon activité sur la commune à partir d'août 2018. Je suis très heureuse de pouvoir participer professionnellement au développement des soins au vu de l'ampleur des demandes dans ce domaine. Je suis impatiente de venir rejoindre Mme Pascale MASSEBOEUF pour pouvoir travailler en collaboration.

L'orthophonie est une profession de santé relevant de la famille des métiers de soins.

Elle consiste à prévenir, à évaluer et à traiter les difficultés ou troubles chez le nourrisson, l'enfant et l'adulte. Dans les domaines du langage oral et écrit et de la communication, des fonctions oromyo-faciales (oralité, les dysfonctions linguales, les troubles des modes respiratoires, la dysphagie, les paralysies faciales), les pathologies dégénératives et neuro-dégénératives, les troubles de la voix, les troubles du calcul...Les actes sont pratiqués sous prescription médicale et remboursés par votre sécurité sociale et par votre mutuelle.

Pour toutes questions relatives à l'une de ces pathologies, n'hésitez pas à contacter vos orthophonistes. Nous serons disponibles pour répondre à vos questions.

> **Tiphaine LARGERON** Orthophoniste 10 Rue de la Semène **Tél.** 06.38.65.38.17

Pascale MASSEBOEUF Orthophoniste 9 Montée de la Calade **Tél:** 04.77.39.08.34

Mail: largeron.orthophonie@gmail.com



Alexandra FAURE, sage-femme libérale D.E., s'est installée depuis octobre 2017 au 12 Rue de la Semène. Dotée d'un pouvoir de diagnostic et de prescription, la sage-femme accompagne les femmes tout au long de leur vie en assurant le suivi gynécologique de prévention (frottis par exemple), la prescription de leur contraception et leur mise en place. le cas échéant, (stérilet, implant). Elle assure le suivi et la surveillance médicale de la grossesse et propose des séances

de préparation à la naissance, à la parentalité. Le retour à la maison après un accouchement peut être accompagné de visites au domicile afin de surveiller la mère et le nouveau-né. Spécialiste de la physiologie, la sage-femme vous oriente vers un médecin lorsqu'elle détecte une pathologie. Cabinet ouvert les lundi, vendredi et un

mercredi sur deux. Alexandra FAURE

Sage-femme libérale **Tél.** 06 21 84 44 25

Depuis 2009, je suis installée comme infirmière libérale, au 5 rue du Forez, à Saint-Genest-Malifaux, au centre de notre village. Je me suis formée parallèlement en tant que psychologue clinicienne. Je suis à ce titre, diplômée de l'Université Lyon 2. J'ai constaté, au cours de mes interventions, des demandes d'aides psychologiques. Et c'est pourquoi, tout en continuant mon activité d'infirmière, j'ouvrirai une activité de psychologue sur notre village, mais aussi à domicile, à partir du 1er juillet 2018. Mon activité concernera autant les enfants, les adolescents, les adultes que les personnes âgées. Mon numéro est le 06 88 34 41 69. Vous pourrez me laisser un message et je vous recontacterai dans les plus brefs

délais pour définir avec vous, ce qui vous conviendra le mieux.

Christine EBERMEYER Infirmière **Tél.** 06 88 34 41 69



Depuis début mars, Michelle et Eric vous accueillent au cœur du village dans leur restaurant « Les Toqués

« Monter notre projet à la campagne était notre souhait, nous aimons la vie au grand air et l'accueil

Nous proposons un menu du jour le mercredi midi, jeudi midi et vendredi midi. Le vendredi soir et le dimanche midi un menu à la carte vous est présenté.

Nous avons à cœur de travailler avec les commerçants et producteurs locaux.

Tous les plats sont confectionnés en cuisine et les desserts élaborés par Eric, ancien pâtissier. Les menus sont changés au grès des saisons. Pour la période estivale de juin à fin septembre, nous ouvrons le dimanche soir.

Le dimanche après-midi le restaurant restera ouvert, nous servirons des coupes de glaces. Les clients pourront s'installer en terrasse où convivialité sera le maître mot. Ouvert le mercredi midi, jeudi midi, le vendredi midi et soir, samedi midi et soir.

De juin à septembre ouverture supplémentaire le dimanche après midi et soir

Les Toqués Genésiens 12 Place Maréchal Foch Renseignement-réservation

Tél. 09 81 87 24 51 Port. 06 52 42 30 89



Depuis début mars l'Auberge du Sapt propose un nouvel espace entièrement consacré au vin :

LE GRENIER DU SAPT.

Cet espace est constitué d'un bar à vins et d'une cave a

LE BAR A VINS : où l'on peut déguster sur place l'une de nos 250 références, installé dans un de nos salons ou autour de nos tonneaux prévus à cet effet, accompagné d'une planche de charcuterie, de fromage et pour finir d'un dessert.

LA CAVE A VINS: nous proposons tous nos vins en vente à emporter au prix classique des caves à vins.

Tous nos vins sont achetés directement aux vignerons,

notre sélection a été faite par un sommelier diplômé Alex LIOTARD.

Quelques exemples de nos plus grands domaines : château Trévallon, Hauvette, Rayas, Fonsalette, ainsi que les domaines Dagueneau, Arlaud, Grange des pères et les incontournables domaines de la vallée du Rhône tel montez ou th.allemand.

Le Grenier du Sapt est ouvert aux horaires du restaurant : Mercredi et jeudi : 11h à 15h (Juin, juillet, aout : 18h à 23h) • Vendredi, Samedi, Dimanche : 11h à 15h et 18h à 23h.

Téléphone pour réserver un salon : 0477390929

Le Grenier du Sapt **Tél.** 04 77 39 09 29

Bulletin Annuel 2018 · Saint-Genest-Malifaux Bulletin Annuel 2018 · Saint-Genest-Malifaux • LA VILLE ET VOUS • ARCHIVE •



Génésien d'adoption et passionné par l'informatique, Leal Tavares Izidorio a créé depuis 2 ans Pilat Clic, une micro entreprise de services informatiques pour les particuliers et petites entreprises. C'est après une mission de 7 mois à la mairie de Saint Genest Malifaux, dans le cadre de la numérisation de la nouvelle médiathèque, qu'il a décidé de se lancer. Pilat Clic a ainsi été créé dans le but d'apporter sur l'ensemble du canton un service de proximité en offrant aux clients une multitude de services et conseils personnalisés dans le domaine de l'informatique et internet.

En plus de prestations de maintenance et réparations des matériels informatiques, Monsieur Leal Tavares propose à tous ses clients de les accompagner à l'achat

et à l'installation de leurs nouveaux équipements (ordinateur, imprimante, tablette, smartphone...).. Agréé service à la personne par la préfecture de la Loire, il offre à toutes les personnes débutantes en informatique des cours à domicile afin de les rendre autonomes grâce à une méthode pédagogique active adaptée à leur niveau.

Pour répondre à tous vos besoins, il se déplace à votre domicile ou vous accueille en toute simplicité dans son atelier.

PILAT CLIC - Leal Tavares Izidorio 8 rue des buissons Port : 06 52 16 39 14

conta@pilatclic.fr - www.pilatclic.fr



SJ informatique est une entreprise artisanale de création de site web et de dépannage informatique, vous apportant une solution efficace, rapide et à un prix raisonnable. Au-delà du simple service, SJ informatique aura le plaisir d'être à votre écoute et d'établir une vraie relation de confiance qui s'inscrit dans le temps « Je tiens d'ailleurs à

remercier l'accueil chaleureux des Génésiens lors de mon arrivée en août dernier. Fort de mes 10 années d'expérience, j'espère pouvoir apporter à la commune une véritable aide informatique aux habitants mais aussi aux commerçants et entrepreneurs. » Un bug, une panne, un problème de connexion Internet, un virus, un problème de messagerie ou besoin tout simplement d'un coup de pouce, j'interviendrai à votre domicile dans les meilleurs délais.

De plus je propose un service de conception de site internet. Quelque soit le secteur d'activité de votre entreprise, que vous soyez artisan, commerçant ou chef d'entreprise, être présent sur internet au travers d'un site web ne peut qu'augmenter votre capital communication. Au plaisir de vous rencontrer.

Jobard Sébastien Tél. 06 77 14 52 83 www.sj-informatique.fr

PETITE HISTOIRE

DE LA PRESSE À SAINT GENEST MALIFAUX



Vers les années 1920 mon père Pierre Tamet commença de vendre le journal sur une chaise dans l'impasse actuelle de Proxi et ce par tous les temps.

C'était le début de la grande aventure de la presse dans notre famille.

Il faisait aussi le tour du village avec une sacoche grise en bandoulière pour vendre un peu plus de journaux en faisant du porte à porte.

Il clamait d'une voix forte « la dépêche, dépêchons nous », c'était un semblant de pub.

Par la suite avec sa mère il habita au 13 rue du Feuillage au rez-de-chaussée (maison Brejon) dans une pièce unique qui tenait lieu de cuisine. Au milieu se trouvait une table pour la vente des journaux et au fond la chambre.

Lorsque mes parents se marièrent en 1933 ma mère comprit vite qu'ils ne pourraient pas continuer la vente dans un si petit espace. Ils firent alors construire le magasin au 6 de la rue du Feuillage là où il est maintenant. Ouverture en 1938 juste avant la guerre.

Au début le magasin s'appelait « le Mémorial » du nom du journal vendu alors. Il devint plus tard « Papeterie journaux » puis « Maison de la presse-Cadeaux-Tabac ».

Le bureau de tabac avait été racheté à M. Massardier en 1976.

Pour commencer, la boutique ne comprenait qu'une grande banque toute en longueur (ancienne table de travail d'un tailleur).

Il y avait alors peu de presse :

Pour les dames : « Le petit écho de la mode, Les bonnes soirées, Les veillées des chaumières »

Les enfants se contentaient de « La semaine de Suzette, Ames vaillantes, Fripounet » et toutes les « bonnes » familles du pays achetaient le Pèlerin.

Lorsque nous recevions les revues il y avait tout un cérémonial. On mettait de côté celles réservées aux abonnés et on notait sur chacune leurs noms :

« Couturier la Gamponnière. » – « Jourjon à Pillot » – « Basty à Vericanjon . » etc ...

De cette manière j'ai su très tôt le nom de tous les hameaux!

On ne nous livrait pas les journaux. Tous les matins vers 9h avec une petite remorque on allait les chercher à la Poste (alors en face du restaurant Montmartin). Par la suite il y eu un transporteur qui passait vers 6h du matin avec revues et journaux. Lorsque ma grand-mère mourut en 1951 on a agrandi le magasin pour la première fois. On récupéra l'espace de sa chambre et on put vendre alors plus de revues et avoir en plus toute une partie librairie.

Ma mère avait des principes : On ne vendait que de la bonne presse : Rien de trop léger ou osé ! C'était dans ses idées.

Quand en 1960 mon père se trouva au chômage (arrêt de la fabrication du Vermisirop) il participa au fonctionnement de la boutique.

Au décès de ma mère c'est moi qui ai pris les rênes de la librairie.

En 1968 la SAD (Hachette St Etienne) m'obligea à moderniser et à agrandir les locaux, faute de quoi on m'enlevait la presse!

On tomba les cloisons, on rénova les linéaires, tout fut changé.

Ayant 5 enfants en bas âge je fus obligée pendant quelque temps de le mettre en gérance : tout d'abord avec M. Dubois puis avec Madame Marcelle Volle .

Une dernière transformation eu lieu en 1991 ; on tomba une dernière cloison qui permit la création d'une deuxième vitrine.

Je me suis retrouvée avec un grand magasin, clair, propre et agréable.

Il est resté ainsi jusqu'à ma retraite en 2003.

Je souhaite bonne chance et plein de réussite à la nouvelle équipe qui a pris le relais le 3 mars 2018.

Marie Jo Meunier.

1918 - 2018

COMMEMORATION DU CENTENAIRE DE LA FIN DU CONFLIT

Il y a 100 ans, le 11 novembre 1918, la signature de l'armistice mettait fin à un conflit, long et meurtrier. qui avait causé neuf millions de morts et laissé six millions d'invalides. A l'annonce de la cessation des hostilités, ce fut partout le soulagement et la liesse, tous les clochers du pays se mirent à carillonner. St-Genest Passion et la Société d'Histoire, avec la participation de la municipalité, vont commémorer cet évènement en proposant plusieurs manifestations.

• Exposition à la médiathèque de

• Une série de 17 panneaux gracieusement prêtés par l'ONACCVG - Office National des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre retracerons

"Un effort industriel exceptionnel dans la Loire en 1914-1918"

Dès le début du conflit, l'avancée allemande dans le nord et l'est prive la France d'importantes ressources. Les productions vont être reportées sur d'autres sites industriels. Les entreprises et



les mines de la Loire productions. Il a été indispensable moderniser les outils industriels et de faire preuve d'innovations dans une guerre qui se mécanisait de plus en plus : artillerie lourde, aviation et chars d'assaut. Des entreprises furent créées comme l'Arsenal de Roanne en 1917.

Pour faire face à une

demande croissante, la majorité des ouvriers ayant été mobilisées, il sera largement fait appel au travail des femmes et à la main d'œuvre étrangère.



A la fin du conflit, les entreprises sollicitées surtout par l'armement, vont devoir se reconvertir. Et le retour des soldats va avoir pour conséquence le licenciement des femmes.

• De nombreux objets, retraçant toute la durée de ce conflit, viendront parfaire cette exposition : Ils seront classés en trois catégories. La première regroupera les objets usuels des soldats des deux camps (Uniformes, casques, armement, gourdes... etc.) La deuxième catégorie s'intéressera aux objets réalisés par les poilus (douilles gravées, briquets, bagues...etc.)

La dernière catégorie regroupera les objets évoquant la guerre en général (journaux et affiches d'époque, lettre et cartes postal...etc.).

Tout cela sera complété par des documents concernant plus particulièrement des poilus de Saint-Genest.



Inauguration et presentation

L'inauguration officielle de cette exposition se fera le samedi 3 novembre à 11 heures. Tous les génésiens sont invités

Une proposition a été faite aux écoles, collège et lycée agricole pour effectuer une visite de cette exposition les 5 ou 6 novembre : des membres de Saint-Genest Passion et de la Société d'Histoire seront présents pour animer ces visites.

O Conférence

Le samedi 3 novembre, à 15 heures, salle des mariages de la mairie, Patrick Sens, historien spécialiste des affaires militaires, prononcera une conférence sur le thème

"Une victoire improbable et incomplète".

ÉTAT CIVIL 2017 NOTRE COMMUNE

2016



NAISSANCES



| BRUYERE Paul | 6 janvier |
|----------------------------|-------------|
| TEYSSIER Romane | 17 janvier |
| VILLARD Antoine | 4 février |
| • FAVERJON Robin | 27 mars |
| BLANC Juliette | |
| • VIOU Julia | |
| • FOURNEL Jules | |
| • DUTRIEUX Timothée | |
| ROUSSEAUX Eloane | |
| | |
| • CHARROIN Alex | |
| • FEASSON Calie | • |
| RYZ GUERINGER Annaé | • |
| FAVIER Juline | • |
| DENIS Eléonore | 18 juillet |
| PEIKARIAN Antonin | 27 juillet |
| LAFONT Eliott | 8 août |
| • LAGNIET Lubin | 18 août |
| • LE GOFF LONGUEVILLE Emmy | |
| • MOUNIOLOUX Théo | |
| • BEDDAOUI Amjad | |
| • BALLERY Léona | |
| | |
| AUBERT Ewen | |
| PEYRET Valentin | 21 decembre |
| | |

MARIAGES

| BARRALLON Jacques | |
|--|--------------|
| et MILLAUD Nathalie | 3 juin |
| TARDY Jean-Jacques | |
| et CIZERON Catherine | 10 juin |
| ROUX Grégory | |
| et REYMONDON Anaïs | 24 juin |
| REGGAD Mohammed | |
| et ROLLAT Magalie | 5 juillet |
| BAILLY Fabien | |
| et RASPILAIRE Hélène | 8 juillet |
| DUMOND Sylvain | |
| et CONVERS Pauline | 15 juillet |
| BRACONNOT Tanguy | |
| et GRON Camille | 22 juillet |
| FAVERJON Francis | |
| et COURAUD Lorraine | 9 septembre |
| FERREIRA Thomas | |
| et DAVID Chloé | 16 septembre |
| ROBIN Stéphane | |
| et MOULON Emilie | 16 décembre |
| | |

| • DEFOURD Louis | 24 novembre |
|-----------------------------------|---------------|
| | |
| 2017 | |
| • CORNILLON Marie veuve CHOMETO | DN4 janvier |
| BONNIER Marie veuve DENIS | 12 janvier |
| • POMÉON Marie veuve STOUFF | 13 janvier |
| TASSIN Michel | 17 janvier |
| • ROYON Hélène veuve BERTAIL | 31 janvier |
| WALTER Bernard | 4 février |
| LEBAUDY Jean-Pierre | 11 février |
| • PILLON Irma veuve JOURDY | 25 février |
| • FERRIOL Jean | 16 mars |
| TERRAT Jeanine | 21 mars |
| • MARTIN Jeanne veuve VIALON | 23 avril |
| TACITE Rose veuve MARGERIT | 29 avril |
| BREJON Jean-François | 10 mai |
| • BASTY Marcelle veuve BOURCHA | NY21 mai |
| GOLAY William | 29 mai |
| TELLEY Samuel | 15 juillet |
| GARNIER Vincent | 7 août |
| BOURCHANY Pierre | 8 août |
| • RANCHON Régis | 1er septembre |
| • FRAPPA Jean | 13 septembre |
| • TEYSSIER Suzanne veuve BASTY. | 10 octobre |
| • PATOUILLARD Josette veuve FLACH | IAT17 octobre |
| TEYSSIER François | 17 octobre |
| • TERRA Jeannine veuve FRAPPA | 17 novembre |
| • EPALLE Claudette épouse FREYCON | 28 novembre |
| ARNAUD Jean Baptiste | 14 décembre |

| • | GONZALEZ SOLIS Erne | esto |
|---|--------------------------------|-------------|
| | et ALARCON Laura | 7 novembre |
| • | BASTY Christophe | |
| | et RAFIN Aurélie | 9 novembre |
| • | DUCREUX Pierre | |
| | et FIGUEIRA Ghislaine . | 17 novembre |
| • | MURE Bastien | |
| | et FAYOLLE Lauriane | 2 décembre |
| • | MONNERON Aurélien | |
| | et ROCHETIN Laurie | 30 décembre |
| | | |

44 Bulletin Annuel 2018 · Saint-Genest-Malifaux Bulletin Annuel 2018 · Saint-Genest-Malifaux



Classes en en























Les fleurs à Saint Genest Malifaux, tout un art de vivre...

Approchez, approchez, de frêles boutons et pétales, véritables œuvres d'art,

S'offrent chaque jour à la disposition de nos regards.

De près, c'est un spectacle permanent, donné à notre

De loin, c'est un décor de moyenne montagne au rythme

C'est l'effusion des fleurs, multitude de tableaux au cœur de notre quotidien,

Arcs en ciel aux coins de nos rues, de nos commerces, de

Pour Henri Matisse : « il y a des fleurs partout pour qui

tout regard.

atmosphère de leurs parfums charmeurs,

Exhibant la beauté comme la fleur du bonheur.

artistes en herbe ou passionnés,

l'œuvre pour présenter leur créativité.

perce-neige à la bruyère,

Ainsi, genésiennes et genésiens participent avec coeur à Selon Michel de Montaigne : « Si la vie n'est qu'un passage, sur ce passage au moins semons des fleurs »,

de la fête des couleurs.



Mairie - Le Bourg - B.P.1 - 42660 Saint-Genest-Malifaux Tél.: 0477512001 - Fax: 0477512671

E-mail: mairie@st-genest-malifaux.fr

www.st-genest-malifaux.fr